

L'hospitalité, privilège d'un peuple libre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **11 (1954)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996933>

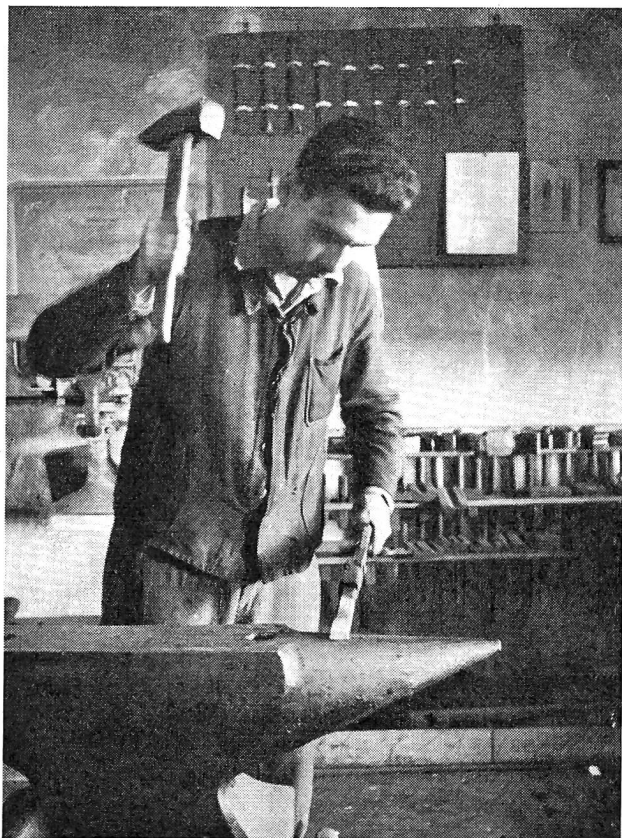
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'hospitalité, privilège d'un peuple libre



Ce jeune réfugié que nous avons accueilli enfant regarde avec confiance vers l'avenir. C'est grâce à l'Aide aux réfugiés qu'il a pu apprendre ce beau métier dont il est fier.



Guide suisse des auberges de la jeunesse 1954

Sous une présentation agréable, le guide suisse des auberges de la jeunesse 1954 vient de sortir de presse. Il contient des indications précises sur les 157 auberges de la jeunesse qui existent actuellement dans notre pays. Comme précédemment, une carte de la Suisse, en plusieurs couleurs, est jointe au guide et mentionne clairement l'emplacement des diverses auberges de la jeunesse. Ce livret pratique, soigneusement mis au point, permet aux instituteurs, aux moniteurs de jeunesse et aux jeunes eux-mêmes de trouver une bonne solution simple et avantageuse pour passer la nuit ou séjourner au cours des excursions et des vacances. Le guide ne contient pas seulement le règlement de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse, mais encore des indications relatives à la fréquentation des A.J. de l'étranger.

En vente dans les librairies, papeteries, magasins d'articles de sport, bureaux de renseignements pour touristes, etc. ou auprès de l'éditeur: Fédération suisse des auberges de la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich. Prix: Fr. 1.60.

Riches de ce bien inestimable qu'est la liberté, nous comprenons mieux que quiconque la détresse de ceux à qui elle a été ravie, et nous avons surtout le magnifique privilège de pouvoir leur donner asile. Certes, notre tradition d'hospitalité nous impose des sacrifices, mais que sont-ils comparés à la satisfaction de sauver des milliers de vies en péril, de redonner confiance à tant d'opprimés? Avant, pendant et après la guerre, nous avons largement ouvert nos frontières aux réfugiés. Beaucoup nous ont déjà quittés, tandis que le droit d'asile permanent ou provisoire a été conféré aux plus désemparés: malades, vieillards et enfants. Les uns doivent être placés dans des homes ou des établissements hospitaliers, et les autres solidement armés pour la vie d'incertitude et de lutte qui les attend. Ces tâches de solidarité sont accomplies avec beaucoup de dévouement par les œuvres d'entraide affiliées à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés qui, lui, s'occupe entre autres de récolter les fonds indispensables à l'entretien d'une si grande famille. Souhaitons que chacun réponde généreusement au pressant appel qu'il nous adresse à l'occasion de la collecte annuelle en faveur des réfugiés en Suisse.

Dernière heure

Inauguration à Macolin

Une nouvelle étape de construction vient de s'achever à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Grâce aux fonds mis à disposition par la Commission du Sport-Toto de l'Association nationale d'Education physique (Frs. 2'800'000.— les constructions suivantes purent étre aménagées:

- 1 stade de compétition avec piste cendrée de 400 m. avec 6 couloirs.
- 1 pavillon de sport de combat de 12 x 16 m. pour la boxe, l'escrime, la lutte, etc.
- 1 pavillon pour la gymnastique féminine (rythmique) de 12 x 14 m.
- 3 pavillons d'habitation pour le logement de 71 personnes.

L'inauguration officielle de ces nouvelles constructions eut lieu le mercredi 26 mai 1954, en présence de nombreuses personnalités du monde sportif. On y a remarqué, en particulier, la présence de Monsieur le Conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral, de Monsieur le Dr R. Zumbühl, président central de l'ANEP., de Monsieur Baumgartner, maire de Bienne, de M. F. Brechbühl, président de la Commission du Sport-Toto, de M. Stehlin, président de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, de M. Schneider, président du Conseil d'école de l'EFGS, de M. Marcel Henniger, président du Comité olympique suisse ainsi que de quelque 150 autres personnalités qu'il ne nous est pas possible de mentionner ici. Après avoir assisté à diverses démonstrations d'athlétisme sur le nouveau stade, les nombreux invités et les représentants de la presse visitèrent les installations dont la bienfaisance fait grand honneur aux architectes W. Schindler et Dr Knupfer ainsi qu'aux entreprises chargées de la réalisation.

Le 27 mai déjà, l'équipe nationale de football du Brésil, a pris possession d'une partie des nouveaux pavillons d'habitation pour toute la durée des championnats du monde de football. Souhaitons-lui bonne chance, tout comme à notre team national qui la rejoindra à Macolin dès le 10 juin prochain.

Nous reviendrons plus en détail sur ces nouvelles constructions dans notre prochain numéro. F. P.